

RAPPORT N° 01/6-28
au Conseil Municipal

OBJET

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIES

Dans les modes électroniques de communication, l'adresse est devenue la clé d'entrée incontournable de toutes les bases de données conçues pour la gestion de clientèle, la facturation, le marketing... Elle doit donc être unique et précise.

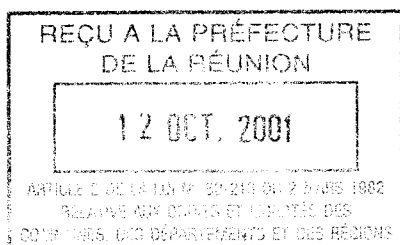
Aussi, pour faciliter la constitution et la gestion de ces bases de données, faciliter les échanges de données informatiques, la Poste vient de créer une norme de l'adressage (AFNOR XPZ du 11 mai 1997) qui définit les règles à respecter pour une bonne codification des adresses.

La base du référentiel adresse devient maintenant le Code Commune et non plus le Code Postal comme c'était le cas jusqu'à présent. Il en résulte qu'il ne peut plus y avoir dans la même Commune deux voies portant le même nom, ce qui était admis jusqu'à aujourd'hui du moment que les codes postaux étaient différents.

La Poste nous demande, en conséquence, de procéder au changement de dénomination des voies en doublon dont la liste est jointe en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Jean-Jacques MOREL



**DELIBERATION N° 01/6-28
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 28 septembre 2001**

OBJET

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 01/6-28 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MARODON Hervé, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Cadre de Vie et Habitat ;

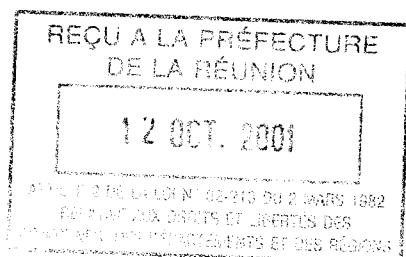
Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le changement de dénomination de voies figurant en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 05 OCT. 2001

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Jean-Jacques MOREL**



CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIES

Dénomination actuelle	Localisation	Nouvelle dénomination
Chemin des Alizés	Bellepierre	Allée des Serpentes
Chemin des Filaos	Bretagne	Chemin des Troènes
Chemin des Letchis	Bretagne	Chemin des Tamaris
Chemin des Mûriers	Bretagne	Chemin des Coloquintes
Allée des Acalyphas	Montagne	Allée des Cattleya
Chemin de la Boucle	Montagne	Chemin des Epicéas
Allée des Crotons	Montagne	Allée des Bois de Lait
Chemin de l'Eglise	Montagne	Rue Saint-Gabriel
Chemin des Grévilléas	Montagne	Chemin des Magnolias
Chemin Macé	Montagne	Chemin des Vandas
Chemin des Mimosas	Montagne	Chemin Charles Olivier Manès
Rue de l'Ancienne Poste	Montagne	Chemin Léona Revest
Chemin du Stade	Montagne	Chemin des Prêles
Chemin de la Vierge	Montagne	Rue Notre-Dame de La Montagne
Chemin Macé	Montagne (Saint-Bernard)	Chemin des Séquoias
Chemin des Chênes	Bois-de-Nêfles	Chemin du Bois d'Andrèze
Chemin du Stade	Bois-de-Nêfles	Chemin du Bois de Senteur
Chemin du Cimetière	Brûlé	Chemin des Frangipaniers
Chemin du Cimetière	Saint-François	Chemin des Brumes
Chemin des Fougères	Saint-François	Chemin des Niaoulis
Chemin de la Grotte	Saint-François	Chemin Alfred Mazérieux
Allée des Jacquiers	Domenjod	Allée des Lilas
Rue du Lycée	Champ-Fleuri	Rue Christol de Sigoyer
Rue du Moulin à Vent	Moufia	Rue des Quatre Vents
Allée du Myosotis	Chaudron	Rue Jacqueline Fortouna
Rue des Bambous	Montgaillard	Rue des Nénuphars

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 28 septembre 2001

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Jean-Jacques MOREL

